

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2013

Le 11 avril 2013, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 4 avril 2013, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie, avec l'ordre du jour suivant :

- Examen et vote des comptes administratifs 2012
- Approbation des comptes de gestion 2012
- Affectation des résultats
- Contributions directes
- Tarif de l'eau
- Amortissements
- Vote des budgets 2013

Tous les conseillers sont présents sauf Monsieur Pierre Gilouin, absent excusé.
Monsieur Patrick Hervé est nommé secrétaire de séance.

Ouverture de la séance, par Monsieur le Maire, à 20h30.

Remarques générales de Monsieur le Maire : plusieurs dossiers majeurs vont occuper la dernière année du mandat.

- Assainissement/station d'épuration
- Fin des travaux au cimetière
- PLU
- Travaux dans le village
- Dossiers des deux églises
- Réforme des rythmes scolaires (à organiser pour la rentrée 2014)
-

1) **Examen et vote du compte administratif M 14 2012 (G Audras)**

Monsieur Guy Audras, adjoint aux finances, présente au Conseil Municipal le compte administratif 2012.

La réalisation du budget a été satisfaisante.

Fonctionnement : Dépenses		333 759,43 €
Recettes	:	436.327,63 €
<i>Résultat</i>	:	+ 102.568,20 €

Investissement : Dépenses		147.889,02 €
Recettes	:	124.944,54 €
<i>Résultat</i>	:	- 22 944,48 €

Le conseil municipal (en l'absence du Maire) approuve à l'unanimité le compte administratif M14 2012.

2) **Approbation du Comptes de gestion M14 2012**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif M14 de l'exercice 2012 ; le conseil municipal déclare que le comptes de gestion dressé, pour l'exercice 2012, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3) **Affectation du résultat M14 2012**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le résultat de la section de fonctionnement 2012 qui est de 102 568,20 € auquel on ajoute le résultat de fonctionnement antérieur reporté de 99366,74€ d'où un résultat à affecter de 201 934,94 €.

Le besoin de financement de la section d'investissement étant de 140 470,84 € (reste à réaliser +

déficit 2012), après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit:

Comptes 1068 "Excédent de fonctionnement capitalisé "	140 470.84
Compte 002 "Report à nouveau excédentaire "	61 464.10

4)Contributions directes

Monsieur Guy AUDRAS, adjoint aux finances, rappelle au Conseil Municipal la nécessité de fixer les taux des taxes locales avant le 15 avril 2013.

En 2012, le montant des taxes a représenté 162.043€ (TH, TFB, TFNB)

Pour 2013, la base imposée par l'Etat sera majorée de + 1,8% avec un produit attendu si les taxes locales restent inchangées de 167.744,61€.

La discussion s'engage autour d'une éventuelle augmentation des taxes de + 0,5 à + 1%.

Délibération : 12 votes contre une augmentation des taxes, 1 vote pour.

Les taxes sont inchangées :

- taxe d'habitation	10.71 %
- taxe foncière bâtie	12.24 %
- taxe foncière non bâtie	37.74 %.

5) Vote du budget primitif 2013 (M14)

Le Maire présente un budget qui s'équilibre en dépenses et recettes pour le fonctionnement à 490018,42 € et pour l'investissement à 358 244,38 €.

Les principales opérations pour 2013 sont la fin du PLU et la ZPPAUP, la réfection de la Montée de la Croze, la mise en conformité de l'installation électrique à la cantine et à l'école du haut, la Chapelle Saint Pierre, le changement des volets de l'école du bas et de la salle du conseil municipal, la création d'un sautoir et divers travaux dans le village ,dans le cadre d'un financement européen : programme « Leader (réfection du mur du cimetière, réparation des remparts, mur de soutènement Jardin des amoureux, reprise du mur dans la prolongation du Calvaire, réfection de la rue du Four, réfection du mur de soutènement du jardin Coursange, l'aménagement d'une calade, la toiture des sanitaires et du bassin, l'aménagement de la Jachère, plaques de rue)

Le budget M14 2013 est adopté à l'unanimité.

6)Examen et vote du compte administratif M49 2012 (Nadège NAUD)

Madame Nadège NAUD, adjoint en charge du service eau et assainissement, présente au Conseil Municipal le compte administratif 2012 :

Exploitation :	Dépenses	63 333,07 €
	Recettes	: 85.595,61 €
	<i>Résultat</i>	: + 22.262,54 €
Investissement :	Dépenses	93.470,44 €
	Recettes	: 47.816,36 €
	<i>Résultat</i>	: - 45 654,08 €

Le conseil municipal (en l'absence du Maire) approuve à l'unanimité le compte administratif M49 2012.

7) Approbation du compte de gestion M49 2012

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif M49 de l'exercice 2012 ; le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

8) Affectation du résultat M49 2012

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le résultat de la section d'exploitation 2012 qui est de 22 262.54 € auquel on ajoute le résultat d'exploitation antérieur reporté de 26 536.34€ d'où un résultat à affecter de 48 798,88 €.

Le besoin de financement de la section d'investissement étant de 36 328,50 € (reste à réaliser + déficit 2012), après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit:

Comptes 1068 "Excédent de fonctionnement capitalisé "	36 328.50
Compte 002 "Report à nouveau excédentaire "	12 470.38

9) Tarif de l'eau

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à fixer les tarifs de l'eau et donne la parole à Nadège Naud, adjointe en charge du service eau et assainissement. qui rappelle les tarifs pratiqués lors de la facturation d'eau 2012 et propose :

- que le prix de l'abonnement annuel reste inchangé, soit 82.5772 € HT.
- d'appliquer une augmentation sur le prix du m³ d'eau consommée et de le fixer à 1,05 € HT au lieu de 0.9885 € HT.
- que le prix d'ouverture et de fermeture des compteurs d'eau reste inchangé, soit 20.00 € HT.

Après en avoir délibéré, avec 12 voix pour et 1 voix contre, le Conseil Municipal donne son accord à la proposition.

10) Amortissement

Monsieur le Maire propose d'amortir le matériel divers acheté pour le réseau eau et assainissement sur 5 ans.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil donne son accord.

11) Vote du budget primitif 2013 M49

Le Maire présente un budget qui s'équilibre en dépenses et recettes pour l'exploitation à 91 803,59 € et pour l'investissement à 256 901,79 €.

Les principales opérations sont la poursuite du schéma directeur d'eau potable et d'assainissement, la finalisation des études préalables à la réalisation d'une station d'épuration et l'achat du terrain pour la station d'épuration.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23h15